

PROCES VERBAL du conseil d'école du jeudi 9 mars 2017

Sont présents :

M. Lebreton, directeur de l'école

Mmes Buguet, Petiot, Rayer, Martin, Petton, Carré, Doclin et Gautier enseignantes,

M. Marchand, adjoint de la mairie aux affaires scolaires,

Mme Moisan, responsable du service périscolaire

Mmes Gélébart, Turni, Robert-Bialy, Quéré, Pinson, Pret, Pinot, Mrs Gallez et Droguet
parents d'élèves élus au conseil d'école.

Mme Favier, maîtresse E du RASED (pour se présenter en début de conseil)

Sont excusés :

M Barbier, IEN de la circonscription de Liffré,

M Barbette, maire de Mézières,

M. Galle, psychologue scolaire du RASED,

Mmes Daubigné et Leclere, enseignantes à temps partiel

Mmes Gauttier et Pinto-Houtin, M. Houtin parents d'élèves

Secrétaire de séance : Marine CARRE

Ouverture du conseil à 18h35

Ordre du jour :

- Présentation de la maîtresse E du RASED
- Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017
- Projets pédagogiques en cours et à venir
- Préparation au Plan Particulier de Mise en Sûreté
- Discussion autour de la violence à l'école
- Questions concernant les temps périscolaires

1) Présentation de Mme Favier, maîtresse E du RASED

Elle va intervenir dans l'école afin de travailler particulièrement avec les élèves de cycle 2 et principalement en lecture avec des élèves de la classe de CP. Déjà quelques observations. Elle intervient à des fins pédagogiques sur le temps de la classe et n'a donc pas besoin d'autorisation des parents, elle prévient tout de même les parents. Les parents peuvent ensuite refuser les interventions de la maîtresse E.

Elle essaie de favoriser un travail sur une période avec plusieurs séances dans la semaine.
Elle peut être amenée à contacter les spécialistes (orthophonistes).
Elle intervient avec un petit groupe d'élèves en s'appuyant au maximum sur ce qui se fait en classe.
Elle observe les compétences scolaires et les attitudes par rapport au travail et à l'écoute.
Des postes ont été créés l'année dernière avec des formations.

2) Prévisions des effectifs pour la rentrée 2017

A la rentrée prochaine, il n'y aura pas d'ouverture de classe, ce n'est pas prévu suite à la commission. Cette année, nous sommes à 204 élèves, nous devrions passer à 210 environ l'an prochain.

Répartition par niveau :

TPS : 1	CP : 23
PS : 20	CE1 : 34
MS : 27	CE2 : 20
GS : 25	CM1 : 21
	CM2 : 34

Soit un effectif (pour le moment) de 205 élèves. Cela fait une moyenne de 26 élèves par classe approximativement.

Depuis 4 ans les effectifs des élèves arrivant en PS sont assez stables.

3) Projets en cours et à venir

- Les classes de maternelle sont allées voir 2 spectacles chacune au Centre Culturel de Liffré (il reste un spectacle à aller voir au mois d'avril). Chaque classe aura donc vu 2 spectacles.

- Elles sont allées voir un film au cinéma Le Mauclerc de St Aubin du Cormier avant les vacances de Noël.

- pour les élèves qui vont à la piscine, je refais un point explicatif :

- priorité est donnée aux élèves de CE2 qui n'ont pas acquis le niveau requis en fin de CE1 l'an passé

- si on ajoute tous les CP, CE1 et CE2 concernés, cela fait un effectif de 65 élèves. Or, la capacité de la piscine (et des cars pour les emmener) est inférieure à 65, sans compter les adultes.

=> en conséquence, il a été décidé que tous les CE1, et les CE2 concernés, iraient à toutes les séances de piscine. Pour les CP, pour des raisons d'équité entre élèves, il a été décidé qu'ils n'iraient pas tous à toutes les séances, mais qu'ils en feraient 8 chacun sur 10 (en restant à l'école à tour de rôle, avec les élèves de CE2 qui ont acquis le niveau requis l'an passé).

L'organisation n'est pas simple pour l'enseignante qui s'occupe des CE2 et CP restants.

Un père d'élève a trouvé que son fils était pénalisé par la présence des élèves de CE2, la réponse est donnée que c'est une décision de l'inspection académique.

Mme Buguet ajoute qu'il est important que les parents continuent à emmener leurs enfants à la piscine car les 11 séances ne sont pas suffisantes pour atteindre le palier 1 (principalement pour les élèves qui ont peur de l'eau).

Pour l'année prochaine il va être demandé 1 créneau et demi afin de pouvoir emmener tous les élèves de CE2.

Le palier 1 est requis en fin de CE1.

A ce moment de la période, des élèves de CE2 ont acquis le palier. Ils ne vont donc plus à la piscine. Ce qui permet de se concentrer sur les élèves qui y vont encore.

L'objectif est que les élèves sachent se sauver en grande profondeur et sans engin.

Il serait intéressant de parler de ces objectifs dès la réunion de rentrée. Cela a été fait cette année.

Certains élèves ont été dispensés de piscine tout au long des séances et ne seront donc pas évalués.

- pour le projet avec le SMICTOM, 3 classes sont concernées (4 séances pour chaque)
 - Les CP ont travaillé autour du paillage/compostage
 - Les CM1 ont travaillé autour du recyclage (recyclage de papier par exemple)
 - Les CM1/CM2 ont travaillé autour du recyclage, mais aussi sur les emballages et leurs matériaux (et les critères de choix lors d'achats).
- => pour terminer ce projet, une journée sera dédiée à une rencontre entre toutes les classes (de CM1/CM2) qui ont participé au projet. Cette journée aura lieu le 4 mai. En amont, les élèves devront pour cela produire une charte autour des déchets et créer un stand sur le sujet. Le jour même, ils verront le travail des autres classes et participeront à un pique nique avec le moins de déchets ultimes (non recyclables ou compostables) possible, travail qui sera fait en amont.
(sur place, les élèves seront répartis en groupes de 6 et il faudrait donc environ 8 parents ou autres pour les accompagner)

Pour poursuivre sur le sujet, un cuisinier qui a fait le tour du monde, est intervenu dans plusieurs classes. Il a pu nous parler de ce qu'il avait observé sur les différentes techniques et attitudes face à l'alimentation dans le monde (alimentation variée, utilisation des emballages).

- pour la classe découverte des CP/CE1/CE2 à St Pol de Léon (du 22 au 24 mai) : la majorité des 2^{èmes} acomptes a été réglée. Les parents accompagnateurs ont été réunis et informés de leurs rôles sur place. Afin de réduire le cout du voyage, plusieurs actions sont à venir ou en cours :
 - une vente de bulbes est en cours
 - un cross sponsorisé sera mis en place aux beaux jours.

=> les documents ont été envoyés à l'Inspection de l'Education nationale de Liffré (puis à l'Inspection Académique) qui vont statuer sur le projet.

Une difficulté : un enfant ne veut pas y aller, il a jusqu'à dimanche pour donner une réponse définitive. S'il ne vient pas, il restera à l'école.

Il y a eu quelques difficultés de communication concernant les différentes actions qui ont été mises en œuvre (pizzas et galettes des rois). Elles n'ont de plus pas eu le bénéfice attendu, sûrement en raison du fait que ce sont les parents déjà concernés par la classe découverte qui ont participé de nouveau.

Il est difficile d'investir les parents non concernés par les classes découvertes, ainsi que des personnes extérieures à l'école.

La collecte des cartouches a été entamée l'an passé et ne concerne pas les classes découvertes (aucun bénéfice financier). Il serait intéressant de refaire passer un mot aux parents pour les informer. Il y a des affichages pour informer de ces actions.

Les bouchons d'amour : la boîte a été récupérée mais la question maintenant est de savoir où la mettre...

Une boîte pour les piles a été aussi commandée.

=> la question actuelle est de savoir où mettre toutes ces boîtes. Une réponse pourrait être apportée si nous triions aussi le papier dans l'école (pour parler actuels avec le SMICTOM du pays de Fougères).

- pour la classe découverte des CM au Parc Animalier de Branféré (du 12 au 14 juin)

- un cross sponsorisé va avoir lieu aussi aux beaux jours

- une collecte de papiers va être mise en place avec le SMICTOM de Fougères, cela va se faire d'ici peu (il reste à en voir les modalités). Le papier qui est collecté sera payé selon le nombre de tonnes récoltées. Les parents d'élèves espèrent pouvoir concrétiser cela rapidement.

Une réunion va avoir lieu avec les accompagnateurs afin d'évoquer les rôles de chacun lors du séjour.

⇒ le projet est en train d'être finalisé

Il y a suffisamment de parents accompagnateurs.

D'autres actions vont être mises en place de manière générale :

- la randonnée qui se déroulera le dimanche 2 avril et qui permettra de financer les projets de l'école

- une vente d'étiquettes à coller pour marquer les affaires des élèves comme nous en avons fait une l'an passé. Cela peut s'avérer utile, notamment pour les 125 élèves qui partent en classe découverte.

Un calendrier a été proposé par une maman d'élèves, relatant l'ensemble des actions qui vont avoir lieu. Il a été distribué aujourd'hui.

Projet musique en classe de CP : M. Bertru (directeur de l'école de musique) interviendra toutes les semaines jusqu'au 19 mai. Avec l'élaboration d'un spectacle pour les parents de la classe. Travail sur le rythme (par le professeur de musique) + mise en musique d'un conte

africain.

Le projet est financé par la municipalité.

M. Bertru est déjà intervenu auprès de classes en TAP et les enfants et la responsable des temps périscolaires avaient beaucoup apprécié.

Intervention de la Brigade de Prévention contre la Délinquance Juvénile pour la prévention contre les méfaits d'internet et des jeux vidéo. Les élèves réalisent ainsi les dangers des jeux violents. Cela concerne les élèves de CM1 et CM2.

4) Préparation au PPMS

Dans un PPMS, il y a 2 possibilités : le confinement ou l'évacuation :

- le confinement : personne ne doit entrer ou sortir.

Ex : tempête (il aurait pu être mis en place cette semaine, le recteur l'a évoqué dans un de ses courriers lorsqu'il y avait beaucoup de vent dehors).

- l'évacuation : en cas d'alerte concernant une intrusion d'une personne extérieure par exemple. Dans ces cas-là, les élèves partent des classes, en fonction du lieu où se trouve l'intrus.

Cette année l'entraînement sera certainement une évacuation. La question est de savoir où emmener les élèves.

Cette année il sera demandé à la gendarmerie s'il est possible qu'ils viennent ce jour-là.

Comment expliquer cela aux élèves de maternelle ? Plusieurs explications selon les classes (leur dire que nous faisons comme un exercice incendie, où qu'il y a une bête féroce dans l'école).

5) Discussion autour de la violence dans l'école

Point de vue des enseignants :

Selon les représentants de parents d'élèves, il y a actuellement une classe (PS/MS) qui serait concernée par de la violence de façon anormale. Il n'est pas anormal qu'il y ait de la violence. Il ne nous semble pas qu'il y ait plus de violences dans cette classe que dans les autres ou dans d'autres écoles. Lorsque cela se passe, la situation est gérée immédiatement et les parents sont informés. Il y a effectivement de la violence dans l'école et des élèves qui ne sont pas faciles.

Tout cela est un apprentissage. En effet, les enfants de cet âge utilisent parfois leur corps pour exprimer un mécontentement plutôt que la parole. C'est une des missions de l'école de les amener à utiliser le langage pour communiquer, et ce dans toutes les situations.

Nous nous demandons si nous sommes assez accessibles pour poser des questions. Pourquoi attendre le conseil d'école pour poser des questions qui aurait pu être posées rapidement à

l'enseignante concernée ?

Point de vue des parents :

Il y a de la violence ponctuelle : en classe de CE2, plusieurs mots car il y avait eu plusieurs actes de violences. Ce qui peut exaspérer certains parents c'est la répétition de ces actes. Au bout d'un moment les parents sentent que les enfants ne vont pas bien et finissent par « tirer les vers du nez » pour savoir ce qui se passe.

Comment faire en sorte que les enfants parlent de ces choses ?

Il y a des choses dont ils ne parlent pas aux enseignants non plus. Ces derniers ne peuvent pas tout voir, malgré une vraie surveillance effective (et il en va de même pour les surveillantes sur les temps périscolaires).

Pour ce genre de cas les parents doivent être avertis. Il faut de la communication entre les parents et l'école.

Un représentant de parents d'élèves signale qu'il est très important que les enseignants et le personnel périscolaire communiquent aux parents lorsque la situation est grave, sujet sur lequel les équipes sont en accord.

Différents modes de communication : principalement le téléphone pour le personnel périscolaire, en discuter avec les parents lorsqu'ils récupèrent les enfants.

Des suivis individuels avec certains enfants ont été mis en place.

Il faut que les enfants comprennent que les parents et les enseignants travaillent ensemble.

Il arrive aussi d'avoir des reproches quand nous informons les parents de ce qu'a fait leur enfant.

Il faut peut être réexpliquer aux enfants qu'il faut qu'ils informent les enseignants de ce qui se passe. Les enfants peuvent aussi se confier aux délégués.

Il ne faut pas que les parents critiquent l'enseignant devant les enfants sinon ils n'ont plus de crédibilité.

Pourquoi ne pas faire une réunion de classe pour expliquer tout cela dans les classes où cela se passe.

- *Réponse du directeur : Ce ne serait pas forcément bénéfique car il y a le risque que cela n'arrange rien et envenime les choses. Ce sont souvent des problématiques individuelles, qui doivent être discutées avec les parents concernés uniquement.*

Le fonctionnement à la maison et à l'école c'est différent ! Les règles sont différentes.

Bilan : il faut poursuivre la communication en étant le plus juste. Il est important que les parents soient en possibilité de venir nous voir directement. S'il le faut, le mail sera arrêté. Le fait de s'exprimer par le langage est un apprentissage qui doit être fait en parallèle à la maison. Cet apprentissage a lieu dans les petites classes.

Beaucoup d'équipes éducatives ont eu lieu pour essayer de trouver des solutions en lien étroit avec le personnel périscolaire. Les enfants sentent donc que tout le personnel est sur la même longueur d'onde.

6) Questions concernant les temps périscolaires

Proposition de faire une petite réunion à part pour avoir une présentation des activités mises en place.

Bonne communication pour préciser quelles vont être les activités des élèves.

Date du comité de pilotage : le 31 mars à 18h30

Gouter des maternelles : gouter plus tardif maintenant donc est ce qu'il y a des différences ? Un certain nombre de parents trouve que le gouter à 17h est trop tard.

Le ressenti des enfants : ca convient pour les MS-GS mais moins pour le groupe de PS-MS qui se lève du dortoir.

S'il y a des incidences sur la maison, il est possible de modifier les choses. A rediscuter.

La photo de classe : elle aura lieu le lundi 24 avril (au retour des vacances). Sur le temps de classe : photo de classe et photo individuelle.

Les fratries en dehors du temps scolaire. Les parents diront dès le départ s'ils souhaitent une photo de fratrie.

Le mot qui sera donné aux parents sera d'abord envoyé aux représentants des parents d'élèves pour être certains que celui-ci est assez explicite.

Rappel de sécurité : quand nous partons en car et que nous revenons à midi, est-ce que les parents savent qu'il faut attendre d'être rentré dans la cour ou la classe pour récupérer les enfants ?

Il faut être certains que tous les enfants soient redonnés à un adulte et donc pas au moment où ils sortent du car.

Il faut penser à informer les parents que les enfants sont rendus de cette façon : à dire en réunion de classe ou dans le mot qui informe de la sortie.

Le directeur sera absent pour cause de congés paternité. Il ne sera pas remplacé dans son rôle de directeur (les adjointes transmettront les informations au mieux).

Date du prochain Conseil d'école : mardi 20 juin 2017 - 18h30

Fin du conseil d'école 21h00

Le secrétaire de séance, Mme Carré

Le directeur, M. Lebreton